Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260407-20260407_DELIB8-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 8
Votants 10

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 07 avril,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 02/04/2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., ROUXEL R., MAITRALAIN F., SAMSON J., CADE A.
ABSENTS EXCUSES : TULASNE E. donne procuration à ROUXEL R., LE DOUJET C. donne procuration à DANIEL R.-M.
SECRETAIRE : BREXEL J.

20260407 – DELIB8 : PARTICIPATION SEJOUR SCOLAIRE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que des demandes de subvention pour des séjours scolaires concernant des enfants domiciliés sur la commune sont parfois présentées en mairie.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :
- décide le versement d'une subvention de 30 € par enfant Plorécois concerné par un voyage scolaire,
- dit que la subvention sera versée directement aux familles.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Rose-Marie DANIEL

